



ancenis-saint-gereon.fr

## **DÉCISION MUNICIPALE N°2025-048**

### **Mission diagnostic écologique rempart nord du Château – Bureau d'étude O-GEO**

#### **LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉRÉON**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

**VU** le Code de la commande publique,

**VU** la délibération n° 072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire,

**VU** la délibération n° 2024-132 en date du 19 novembre 2024, par laquelle le conseil municipal d'Ancenis-Saint-Géréon a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, pour les marchés passés selon leur montant, leur objet ou les circonstances de leur conclusion, sans publicité, ni mise en concurrence préalable, et les marchés passés selon une procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits aux budgets,

**CONSIDÉRANT** que suite à la dévégétalisation du rempart nord, il a été constaté un état très dégradé des maçonneries des parements, soubassements et arases du rempart nord du château,

**CONSIDÉRANT** que des prestataires spécialisés ont procédé à un diagnostic de ce rempart nord permettant de relever en plan et en élévation l'ouvrage, de dresser un bilan sanitaire des maçonneries, y compris avec une analyse structurelle, et de proposer un programme de travaux pour la mise en sécurité d'urgence et la restauration pérenne du rempart,

**CONSIDÉRANT** qu'avant toute mise en œuvre du programme de travaux pour la mise en sécurité d'urgence et la restauration pérenne du rempart, il est nécessaire de mener un diagnostic écologique sur ce site,

**CONSIDÉRANT** le devis en date du 17 février 2025 pour la mission de diagnostic écologique du rempart nord, établi par le bureau d'étude O-GEO,

#### **DÉCIDE**

**Article 1** : De confier la mission de diagnostic écologique du rempart nord du Château au bureau d'étude O-GEO, 290 La Cribotière 44521 Couffé, n°SIRET 50939449000031.

**Article 2** : Le coût de la prestation s'élève à un montant total de 2 325 euros Hors Taxe (HT), Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) en sus en vigueur au moment de la prestation.

Le paiement de la prestation se décompose de la façon suivante :

30% au démarrage de la mission soit 697,50 euros HT

Le solde au rendu du rapport soit 1 627,50 euros HT

**Article 3** : Le délai prévisionnel d'exécution de la mission est fixé à 8 mois, à compter de la notification des bons de commande correspondants.

**Article 4** : Monsieur le Maire, Madame la Directrice générale des services et le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité, et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

**Article 5** : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 04/03/2025  
Le maire,  
**Rémy ORHON**



Acte publié ou notifié le : **04 MARS 2025**

*Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification*



## SARL O-GEO

Bureau étude en environnement  
290 La Cribotière  
44521 - COUFFE  
FRANCE  
Siret : 50939449000031

## DEVIS

N° : DEV00000908  
Date : 17/02/2025  
N° client : CLT00000146  
Devis valable jusqu'au  
18/04/2025

Tél. : 06 33 07 64 48  
Email : contact@o-geo.net  
Monsieur Laurent GOURET - Dirigeant

### Mairie d'Ancenis - Saint-Géréon

Services Finances  
Place DU MARECHAL FOCH  
CS 30217  
44156 ANCENIS - SAINT-GEREON CEDEX

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
<b>Diagnostic écologique du rempart nord Ancenis (44)</b>						
Référent O-GEO : Laurent GOURET						
Référent LAD : Candice RIBOULET						
Relevé - Inventaire généraliste Faune Flore et habitats	3,00	Session	275,00 €	0,00%	825,00 €	20,00%
<i>Expertise de la flore et des habitats :</i>						
• période précoce : fin Mars/Avril						
• période optimale : Mai/juin						
• période tardive : fin Août/septembre						
Relevé - Faune terrestre	2,00	Session	200,00 €	0,00%	400,00 €	20,00%
<i>2 sessions : avril</i>						
<i>Espèce visée : Lézard des murailles.</i>						
Rapport - Complément état initial et enjeux impact & mesures ERC	2,00	Jour	550,00 €	0,00%	1 100,00 €	20,00%

Devis gratuit

Détail de la TVA				Total HT	2 325,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	465,00 €
Normale	2 325,00 €	20,00%	465,00 €	Total TTC	2 790,00 €

  

Règlement	Virement	Acompte demandé 30,00 %
Echéance(s)	Acompte de 837,00 € au 17/02/2025	Soit 837,00 €

Bon pour accord

Date et signature

Coordonnées bancaires

**Nom** CREDIT MUTUEL  
**IBAN** FR76 1027 8361 8400 0128 8700 213  
**BIC** CMCIFR2A

Le montant total s'élève à deux mille sept cent quatre-vingt-dix euros